



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Métallurgie Moselle

SSE AEF

# Le décryptage des NAO 2015



Les négociations ont commencé par un « **Gel des Salaires** », la CFDT AEF n'a pas ménagé ses efforts pour débloquer la situation et finalement éviter un conflit : lettres infos, affichages, information du personnel, ...

- **L'augmentation générale (AG) = priorité N°1** : pour le calcul de votre retraite, la majoration des heures de nuits, la prime de fin d'année, le temps de pause. Nous avons obtenu une revalorisation supérieure à l'inflation de 2014, soit une augmentation comprise entre **12.5€ et 22€** en fonction du salaire brut mensuel à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015.



**Augmentation Individuelle(AI)** : Critères peu pertinents restant à l'appréciation incertaine des responsables, on retrouve souvent les mêmes personnes exclues ! La direction distribuera via les chefs de services avec des critères variables, pour motiver certains et faire grimacer d'autres.

- **Majoration des heures de nuits de 13 à 15%** : Elle impactera seulement 27% de notre effectif (entre 7€ et 12€ bruts pour 32H).



- **Prime de vacances** : Nous avons aussi insisté pour obtenir une revalorisation proche de l'accord du 26 février 2015, nous avons finalement obtenu 20€. **Prime AEF 730€** à comparer aux 582€ de la convention collective de Moselle.



- Possibilité d'un **supplément d'intéressement** en fonction des résultats de l'entreprise (demandé pour palier la non rétroactivité des AG).



- **Vêtements de travail** : Mise en place d'un service de fourniture et d'entretien de vêtements de travail pour le personnel de l'Entreprise, sous condition d'obligation de port des vêtements fournis (DMD direction).

- **Augmentation de la mutuelle** : Finalement la direction a souhaité revaloriser sa participation en la doublant **soit +10€ pour atteindre 45€**. Pour la CFDT il est indispensable de sécuriser l'impact d'une future hausse et d'obtenir **une participation au pourcentage de la part employeur soit +55%**, demande acceptée (part salariale 34.85 €). (5% de plus que l'obligation légale au 1<sup>er</sup> janvier 2016 des 50%).



- **Repos compensateur (RC)** : La direction propose de supprimer les RC, les trois syndicats ont souhaité conserver un minimum de 20H, et les heures au-dessus de ce plafond seront automatiquement rémunérées à la fin de chaque mois.



Nous enregistrons une quatrième année avec des augmentations dans la moyenne acceptable. **Cependant, les salaires restent toujours inférieurs à ceux pratiqués dans la métallurgie entre 5 et 14% !**

Il est normal qu'AEF redistribue aux salariés quand on est capable de verser des dividendes et de les réinvestir !

L'investissement dans le parc machine est une priorité pour continuer à exister, **mais il en va de même pour les salariés, sans qui elles ne fonctionneraient pas!**

Nous avons également demandé à la direction d'étudier les possibilités d'intégrer des contrats Pro, dans les différents services.

### Impact des NAO :

	Salaires bruts			
	1600	1800	2300	2800
AG 0,8 %	12,8 €	14,4 €	18,4 €	22,4 €
M H nuits 13 à 15% (64H)*	13,5 €	15,2 €	19,4 €	23,6 €
Pause	0,6 €	0,7 €	0,9 €	1,1 €

Total AG 0,8 % + Pause	13,4 €	15,1 €	19,3 €	23,5 €
AG + 64H nuits* + Pause	26,9 €	30,3 €	38,7 €	47,1 €
AG +Pause+Nuit+ Mutuelle	36,9 €	40,3 €	48,7 €	57,1 €

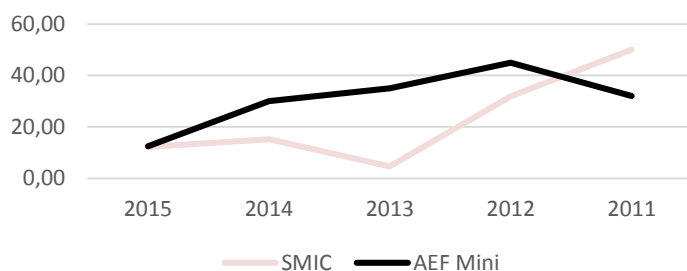
### Prime d'ancienneté au 1<sup>er</sup> juin = +0.82%

Coefficients [155 à 255] : entre 65cts et 1€ (pour 10 ans).

Revalorisation annuelle +1%\* entre 8.65€ et 13€.

\*de la 3<sup>ème</sup> jusqu'à la 15<sup>ème</sup> année en fonction des coefficients

### Salaires AEF VS SMIC \*\*



\*Pour deux semaines de nuit 32 x 2=64heures

\*\*Augmentation mini sur le salaire brut uniquement